



Communiqué des enseignants mobilisés du lycée Feyder Suite au blocus organisé par les élèves depuis le 3 mai

Depuis le lundi 3 mai 2021, les élèves du lycée Jacques Feyder organisent, comme de très nombreux établissements à travers toute la France, un blocus pacifique, s'associant au mouvement national réclamant l'annulation des épreuves du baccalauréat prévues en fin d'année, en faveur du contrôle continu.

Les enseignants du lycée Feyder saluent leur mobilisation dans le calme, et partagent leurs revendications.

Quelle égalité dans des épreuves terminales alors que certains lycées ont fait fi des règles sanitaires et maintenu la totalité des cours en présentiel ? De nombreuses classes, de plus, ont déjà fermé depuis novembre 2020 et ont donc subi des pertes d'heures de cours qui se chiffrent parfois en dizaines. Quel sens donner à un Grand Oral dont les contours sont encore flous à ce stade de l'année ? Quelle préparation peut être envisagée si certaines classes devaient fermer dans une situation sanitaire précaire ?

Maintenir ces épreuves terminales est un non-sens pédagogique, relève d'un entêtement dont le fondement est idéologique et répond à un agenda politique ; par ailleurs le flou qui règne quant à leurs modalités d'organisation et d'évaluation est une source de pression psychologique intense et de mal-être pour tous nos élèves qui ont déjà dû faire face à la pandémie et, depuis trois ans, à des conditions d'accueil extrêmement dégradées au lycée Feyder en raison du chantier de rénovation sur site mené dans des conditions désastreuses.

Nous considérons que le contrôle continu, nouveauté majeure du nouveau bac, est un pis-aller pédagogique, mais que les circonstances de ces deux dernières années le rendent inévitable. L'égalité de traitement des candidats est, en effet, cette année, comme l'an passé, rompue et requiert que le baccalauréat soit attribué sur la base et seulement sur la base de ce qui a pu être évalué au cours de l'année en présentiel.

Un examen national, avec anonymat des candidats, n'a de sens que si tous les candidats ont pu être préparés dans des conditions identiques, ce qui n'est absolument pas le cas.

Durant l'année scolaire 2020-2021 les élèves n'ont pas du tout bénéficié du même nombre d'heures d'enseignement : celui-ci varie quasiment du simple au double. Des lycées entiers sont concernés et non uniquement quelques classes isolées.